

2019.14-02-13 - Feuillet 016

Communauté de
Communes
Avre Luce Noye

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**



Nombre de membres
du Conseil

Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 41

• suppléés : 5

• représentés : 4

Votants : 45

Date de la convocation :

04 Février 2019

Secrétaire de séance :

Nadège LEFEBVRE

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 14 Février à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 04 FEVRIER 2019, s'est réuni à LE PLESSIER-ROZAINVILLERS sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, PREVOST, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, DAULT (suppléante de M. RICARD), HALL, PETIT, LEFEBVRE, LAMBERT (suppléante de M. DALRUE), NANSOT, Messieurs BARRE, AMARA, COTTARD, DESROUSSEAUX, BERTRAND, DERLY, CAPELLE, MONTAIGNE, HEBERT, DOVERGNE, TANGHE (suppléant de M.PALLIER), CRETEL (suppléant de M. SURHOMME), BEAUMONT, LEVASSEUR, CARON, TEN, DEPRET, HENNEBERT, VAN GOETHEM, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, HEYMAN, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, VANDEVELDE, DRAGONNE, SZYROKI, MAROTTE

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme PREVOST de M. VAN OOTEGHEM, M. AMARA de Mme MARCEL, M. BARRE de M. AUBRY et M. LAMOTTE de Mme ROUX.

● Absents excusés :

Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT et WU, Messieurs FRANCELE, PALLIER (représenté par M. TANGHE), SURHOMME (représenté par M. CRETEL), POTTIER, DUTILLEUX, MOURIER, JUBERT

● Absents non excusés :

Mesdames BLIN, BLONDEL, Messieurs DURAND, BOUCHER, DOUCHET, BINET, LECONTE, VERMEIL, PICARD, BIECKENS, REMY, LEROY, PELTIEZ et CLEMENT.

Objet : CONVENTIONNEMENTS Ticket Sport

Rapport de Madame Marie-Gabrielle HALL, Vice-Présidente chargée de la Compétence Education Culture Petite Enfance Loisirs

Conformément à l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2019, relatif aux statuts de la CCALN et plus précisément son article 5 : Au titre de la Vie extra-scolaire, la CCALN assure, alinéa 1 : « L'organisation de l'activité Ticket-Sport »

Le dispositif Ticket Sport s'entend comme une incitation, pendant les petites vacances scolaires, à la découverte de pratiques sportives. Ce dispositif est gratuit et destiné aux jeunes de 11 à 18 ans du territoire,

Vu que les activités proposées aux jeunes sur le secteur de l'ex CCVN étaient organisées par l'Educateur sportif et par des associations locales sur le secteur de l'ex- CCALM,

Compte tenu du temps nécessaire à la mise en œuvre du Ticket-sport de la CCALN,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire:

- Décide de confier, par voie de convention de partenariat (annexe), l'organisation et l'animation du Ticket-Sport sur le territoire de l'ex CCALM, aux associations locales : l'Association sportive de la Neuville Sire Bernard, Les Amis réunis (Tir à la Carabine), le Judo club de Moreuil, Vita Danse, Club de tennis de table de Domart-sur la Luce,
- Précise que les crédits budgets, au titre des mesures compensatoires, seront reprises au Budget Primitif 2019 ;
- Autorise le Président et la Vice-Présidente Education Culture Petite Enfance Loisirs à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Fait et délibéré le 14 FEVRIER 2019
A LE PLESSIER ROZAINVILLERS
Le Président,
Pierre BOULANGER.**



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 17/2/2019